

Ministère du Commerce, de
l'Industrie et de l'Artisanat



**PROJET DE RAPPORT GENERAL DES TRAVAUX
DE LA RENCONTRE NATIONALE
ETAT/SECTEUR PRIVE 2019 DU CODESP**

Thème : « *Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè
dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et
internationales* ».

Bobo-Dioulasso, les 14-15 octobre 2019

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	4
INTRODUCTION.....	6
I. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE.....	8
II. DE LA PRESENTATION DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE 2018.....	9
III. DE LA PRESENTATION DES MESURES DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE MISES EN ŒUVRE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT.....	11
IV. DE LA COMMUNICATION INTRODUCTIVE SUR LE THEME CENTRAL.....	15
V. DU MOT LIMINAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO 18	
VI. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME 1	20
VII. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME2.....	22
VIII. DES INTERVENTIONS DES GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELS	24
IX. DES REPONSES APPORTES AUX PREOCCUPATIONS.....	28
X. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE.....	34
ANNEXES :	37

SIGLES ET ABBREVIATIONS

ABI	Agence Burkinabè des Investissements
ABMAQ	Association Burkinabè pour le Management de la Qualité
ABNORM	Agence Burkinabè de Normalisation de la Métrologie et de la Qualité
AFP-PME	Agence de Financement et de Promotion des Petites et Moyennes Entreprises
API-BF	Agence pour la Promotion des Investissements du Burkina Faso
ASE	Autorisations Spéciales d'Exportation
ASI	Autorisations Spéciales d'Importation
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BMCRF	Brigade Mobile de Contrôle et de la Répression de la Fraude
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CCI-BF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
CEFORE	Centres de Formalités des Entreprises
CMA-BF	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso
CNCC	Commission Nationale de la Concurrence et de la Consommation
CODESP	Cadre de concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur privé
DCR	Délégation Consulaire Régionale
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
MCIA	Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat
MINEFID	Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement
MJDHPC	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique
MUH	Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat
NBF	Normes du Burkina Faso
OAPI	Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OTC	Obstacles Techniques au Commerce
PAA	Projet d'Appui à l'Artisanat au Burkina Faso

PAMOSET	Programme d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports
PIA	Plan d'Industrialisation Accélérée
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PM	Premier Ministère
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAFINE-SA	Société d'Accompagnement et de Financement de l'Entreprise
SDAUT	Schémas Directeurs d'Aménagement Urbain des Territoires
SICOT	Salon International du Coton et du Textile
SN-SOSUCO	Nouvelle Société Sucrière de la Comoé
SODIGAZ	Société de Distribution de Gaz
SONABHY	Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures
SPS	Sanitaire et Phytosanitaire
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZLECAf	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

INTRODUCTION

Les 14 et 15 octobre 2019, se sont tenus, à la Maison de la Culture de Bobo-Dioulasso, les travaux de la deuxième édition de la rencontre nationale Etat /Secteur privé du Cadre de concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur privé (CODESP), sur le thème: **«Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales »**, sous la présidence de Son Excellence **Monsieur Marie Joseph Christophe DABIRE, Premier Ministre**, Chef du Gouvernement.

Cette rencontre a enregistré la présence des membres du Gouvernement, des Gouverneurs de régions, des autorités politiques, administratives, militaires et paramilitaires, religieuses et coutumières de la région des Hauts-Bassins, ainsi que celle des partenaires techniques et financiers, des opérateurs économiques, des représentants des missions diplomatiques et de la société civile.

Le présent rapport général qui rend compte du déroulement des travaux est articulé autour des principaux points ci-après :

- cérémonie d'ouverture ;
- présentation de l'état de mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre nationale Etat /Secteur privé 2018 ;
- présentation des mesures de promotion du secteur privé mises en œuvre par le Ministère du commerce, de l'industrie et de l'artisanat ;
- communication introductive sur le thème central ;
- mot liminaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- communication sur le sous-thème 1 ;

- communication sur le sous-thème 2 ;
- intervention des Groupements et associations professionnels ;
- réponses du Gouvernement ;
- cérémonie de clôture ;
- annexes.

I. DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture de la 2^{ème} édition de la Rencontre Nationale Etat Secteur privé (RNESP) du CODESP a été ponctuée par trois allocutions à savoir ; le mot de bienvenue du Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins, l'intervention du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre.

Dans son allocution, **Monsieur Antoine ATIYOU**, Gouverneur de la région des Hauts- Bassins, a souhaité la bienvenue à SEM le Premier Ministre ainsi qu'à tous les invités à la rencontre dans la cité de Sya. Il a remercié le Gouvernement pour l'institution des rencontres régionales dans le nouveau format du cadre de concertation Etat/Secteur Privé. Il a terminé son intervention en souhaitant un bon séjour à tous et de fructueux échanges dans les travaux.

Prenant la parole au nom du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, **Monsieur Lassiné DIAWARA**, Président de la Délégation Consulaire Régionale des Hauts-Bassins a traduit la reconnaissance du monde des affaires au Gouvernement pour les initiatives prises en faveur du secteur privé. Il a salué les récentes mesures prises concernant le sucre et l'huile alimentaire, le processus de labellisation du pagne tissé Faso Dan Fani, du beurre de karité, des cuirs et peaux de Kaya, du chapeau de Saponé, et l'accompagnement des entreprises locales dans la certification et la normalisation de leurs produits à travers l'initiative 100 produits certifiés. Enfin, il a appelé le Gouvernement à prendre des mesures concrètes pour permettre aux entreprises burkinabè de tirer le meilleur profit de l'Accord sur la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAf) qui constitue une opportunité pour l'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeur régionales et internationales.

Dans son discours d'ouverture, le Chef du Gouvernement, **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre** a d'abord traduit sa reconnaissance à l'ensemble des parties prenantes pour la forte mobilisation autour de ce cadre de concertation. Il a ensuite précisé que la présente rencontre nationale Etat/Secteur privé est l'aboutissement d'un processus de concertation aux niveaux régional et sectoriel.

Après avoir relevé la pertinence du thème et des sous-thèmes, il a indiqué que la compétitivité de nos entreprises, condition incontournable pour assurer leur viabilité, passe par leur insertion dans des segments spécifiques de production aux niveaux national, régional et mondial. Il a ajouté que la promotion des chaînes de valeur au niveau national implique l'organisation des acteurs en réseaux allant de la production de base à la transformation et à la distribution.

Enfin, il a invité les Petites et Moyennes Entreprises (PME) burkinabè à s'intégrer dans les chaînes de valeur pour leur participation au commerce mondial.

II. DE LA PRESENTATION DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS ISSUES DE LA RENCONTRE NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE 2018

Monsieur Boubacar TRAORE, Secrétaire Général du Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat(MCIA) a présenté l'état de mise en œuvre des recommandations et engagements pris lors de la première édition de la rencontre nationale Etat/Secteur privé en 2018. Dans son exposé, il a passé en revue l'état de mise en œuvre des recommandations et engagements réalisés et ceux en cours de réalisation.

En termes de résultats, il a souligné que vingt et une (21) actions ont été entièrement mises en œuvre, soit un taux d'exécution de 33,33%, trente et une

(31) sont en cours de réalisation et le secrétariat est en attente de la transmission par les départements ministériels de l'état de mise en œuvre de onze (11) recommandations.

Enfin, il a salué les efforts fournis par les différents départements ministériels malgré les difficultés liées au délai court et le manque de moyens financiers pour la conduite des activités liées à la mise en œuvre des recommandations.

III. DE LA PRESENTATION DES MESURES DE PROMOTION DU SECTEUR PRIVE MISES EN ŒUVRE PAR LE MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Dans sa présentation, **Monsieur Harouna KABORE**, Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a mis en relief les actions transversales, les réformes en matière de promotion des investissements, les réformes en matière de renforcement de l'infrastructure qualité et de promotion de la propriété industrielle, d'assainissement de la concurrence et de promotion des PME. Il a, par ailleurs, insisté sur la nécessité d'une synergie d'actions entre les départements ministériels.

Ainsi, **au titre des réformes transversales**, il a relevé essentiellement :

- la couverture de toutes les Régions par les Centres de Formalités des Entreprises (CEFORE) grâce à l'opérationnalisation des CEFORE des Régions du Plateau Central et du Centre Sud ;
- la réforme du cadre de dialogue entre le Gouvernement et le Secteur privé à travers l'institution depuis 2018 du Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé (CODESP) ;
- l'opérationnalisation du nouveau dispositif de suivi de l'amélioration du climat des affaires impliquant le secteur privé ;
- la finalisation en cours d'un Projet de portail virtuel dénommé « porte d'entrée au Burkina » pour réduire les délais de délivrance des actes administratifs du ministère et dont le lancement interviendra au cours du mois de novembre 2019.

Quant **aux réformes en matière de promotion des investissements**, il a relevé entre autres :

- l'adoption du nouveau code des investissements le 30 octobre 2018 avec des critères d'éligibilité plus souples et des avantages à l'investissement et à l'exploitation plus incitatifs ;
- la création de l'Agence Burkinabè des Investissements (ABI) en mai 2018 en remplacement de l'Agence pour la Promotion des Investissements du Burkina Faso (API-BF) ;
- l'institutionnalisation du Salon International du Coton et du Textile (SICOT) en 2018 pour promouvoir la valorisation du coton dont la 2^{ème} édition est prévue courant janvier 2020 ;
- l'adoption en juillet 2018, du Plan d'Industrialisation Accélérée (PIA) et l'opérationnalisation du Secrétariat Technique afin de mettre en place des unités industrielles compétitives dans 03 filières porteuses de l'économie : bétail-viande, coton-textile et carrières-matériaux de construction ;
- la formulation d'un programme dénommé « Une Région, une unité de transformation agroindustrielle » qui se veut être un instrument d'opérationnalisation de la Stratégie Nationale d'Industrialisation(SNI), tout en chapeautant un pan du PIA.

Concernant **les réformes en matière de renforcement de l'infrastructure qualité et de promotion de la propriété industrielle**, il a mis en lumière :

- le lancement de l'Initiative 100 Produits Certifiés (I-100PC) pour la certification de cent (100) produits prioritaires du Burkina Faso à la marque NBF ;

- le lancement de l'Initiative de labellisation des produits du terroir (Faso Dan Fani, le Beurre de Karité, le Chapeau de Saponé et les cuirs et peaux de Kaya) en vue de protéger et valoriser ces quatre produits, d'accroître leur compétitivité et leur valeur marchande et les revenus des différents acteurs concernés et de lutter efficacement contre la contrefaçon et la concurrence déloyale ;
- le lancement de l'Initiative de mise en place d'un système d'identification des produits « made in Burkina » en vue d'identifier un produit burkinabè sur un marché donné et de mettre le consommateur en confiance ;
- la création et la protection de la marque nationale de conformité auprès de l'Organisation Africaine de la Propriété Intellectuelle (OAPI) ;
- la mise à disposition par l'Agence Burkinabè de Normalisation de la Métrologie et de la Qualité (ABNORM) de plus de 600 normes burkinabè ;
- l'élaboration d'une vingtaine de référentiels de certification.

S'agissant des réformes en matière d'assainissement du commerce et de la concurrence,

- l'adoption d'une nouvelle loi portant organisation de la concurrence au Burkina Faso et de ses textes d'application ;
- la création de la Brigade Mobile de Contrôle Economique et la Répression de la Fraude (BMCRF) qui enregistre à ce jour plus de 5.000 opérations de contrôle sur toute l'étendue du territoire ;
- la révision de la liste des produits soumis à Autorisations Spéciales d'Exportation (ASE) et Autorisations spéciales d'Importation (ASI) avec la prise en compte de l'huile, le sucre, les pneus et chambres à airs pour engins à deux roues ;
- l'adoption du Décret n° 2018-1199/PRES/PM/MCIA/MUH/MINEFID/MATD/MJDHPC du 31 décembre 2018 relatif au commerce de distribution au Burkina Faso.

Enfin au titre des actions en matière de promotion des PME et de l'artisanat, il est ressorti entre autres :

- la relecture en février 2019 du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public pour prendre en compte les 15% au moins de quota d'accès des PME à la commande publique contenu dans la loi de promotion des PME et de la charte des PME adoptées en 2017 ;
- la signature, le 20 décembre 2018, d'une convention de partenariat entre ORABANK et l'Agence de Financement et de Promotion des Petites et

Moyennes Entreprises (AFP-PME) pour le financement des PME à hauteur de 5 milliards de FCFA au moins par an pendant 3 ans ;

- le lancement le 10 septembre 2018 du dispositif de soutien au financement des PME porté par la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) ;
- la transposition du code communautaire de l'artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) au Burkina Faso ;
- la construction des Villages Artisanaux de Kaya et de Bobo-Dioulasso ;
- le lancement en 2018 de l'initiative de renforcement des capacités des tisseuses par la dotation en 5.000 métiers à tisser ;
- le lancement d'un processus de mise en place d'un mécanisme de facilitation de l'accès des artisans à la commande publique ;
- la signature avec la coopération italienne le 14 décembre 2018, d'un accord d'un financement pour la mise en œuvre d'un projet de renforcement des compétences techniques des artisans burkinabè par la mise en place d'un Centre National d'Appui à la Transformation artisanale du Coton (CNATAC)

IV. DE LA COMMUNICATION INTRODUCTIVE SUR LE THEME CENTRAL

A l'issue de la présentation du Ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, la communication introductive sur le thème « Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales » a été livrée par **Docteur Bernard NZOGOUE**, Consultant au cabinet Yons Associates.

Dans sa communication, il a mis en exergue les contraintes qui entravent l'intégration des entreprises dans les chaînes de valeur au Burkina Faso, présenté des expériences réussies en la matière et formulé des recommandations en vue d'une meilleure intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeur.

Le présentateur a d'abord identifié les contraintes générales auxquelles fait face le secteur privé notamment celles liées aux facteurs de production (la main d'œuvre, l'énergie électrique, les hydrocarbures, les télécommunications et les infrastructures de transport), la fiscalité, la fraude et la corruption, la faible qualification de la main d'œuvre, les fardeaux administratifs et l'écoulement de la production.

En plus de ces contraintes générales, il a identifié des contraintes spécifiques à l'intégration des entreprises des douze (12) filières porteuses (Anacarde, Bétail-Viande, Cuir et Peaux, Haricot vert, Karité, Mangue, Miel Niébé, Oignon, Sésame, Textile/Habillement, Tomates) dans les chaînes des valeurs nationales, sous régionales et internationales. Il s'agit de : (i) une faible intégration de la Recherche & Développement pourtant indispensable pour la maîtrise et l'amélioration des rendements, (ii) une faible connaissance des marchés, (iii) une prépondérance du système de production semi-artisanale pour la transformation locale, (iv) une faible culture de la démarche qualité et de la normalisation, (v) une qualité instable des produits agroalimentaires.

Après avoir identifié les contraintes, il a fait un diagnostic stratégique des 12 filières porteuses pour leur intégration dans les chaînes de valeurs nationales, sous régionales et internationales, lequel diagnostic a été réalisé à partir de critères de scoring.

Ce processus identifie trois classes de produits correspondant au niveau d'intégration souhaité de ces filières dans les chaînes de valeurs nationales, sous régionales et internationales.

Il s'agit de : (i) la Classe A qui est la classe d'incitations à l'expansion, se compose de filières structurantes à moyen et long termes à savoir le Textile/Habillement, les Peaux et cuir, la Mangue et le Bétail-Viande ; (ii) la classe B qui est la classe d'incitation à la performance se composent des filières nécessitant des actions pilotes, des regroupements et une organisation à moyen terme à savoir le sésame, l'anacarde et le karité et (iii) la classe C qui est la classe d'incitation à la coopération, se compose de filières nécessitant des initiatives publiques et privées à succès rapide dans le court terme à savoir la tomate, le Haricot vert, le miel, l'oignon et le niébé.

Quant **aux expériences réussies au plan régional et international**, les expériences de pays comme le Nigéria, la Côte d'Ivoire, l'Égypte, l'Éthiopie et la Birmanie, sur des stratégies qui ont permis un bon positionnement de filières porteuses dans les chaînes de valeurs internationales ont été présentés.

Il ressort que les initiatives à succès dans les pays cités ont été impulsées non seulement par des promoteurs privés ou leurs organisations professionnelles, ou encore par des institutions d'appui au secteur privé ou enfin, par l'État central et/ou ses démembrements.

Concernant **les recommandations**, le présentateur a proposé des actions autour des principes directeurs tels que la qualité totale, la professionnalisation, le réseautage, l'organisation et la durabilité pour faciliter l'intégration des sept filières porteuses à savoir, le textile/habillement, les peaux et cuir, la mangue, le bétail-viande, le sésame, l'anacarde et le karité dans les chaînes des valeurs au niveau régional et international.

Ainsi, le consultant a indiqué que les actions d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes des valeurs devraient être bâties autour des axes suivants :

- axe stratégique 1 : transformer l'environnement institutionnel public pour accélérer le processus d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeur ;
- axe stratégique 2 : mettre à disposition les ressources financières, humaines, technologiques et logistiques en phase avec les exigences du secteur privé burkinabè ;
- axe stratégique 3 : mettre à disposition toute l'intelligence pour la construction de l'image du Burkina Faso ;
- axe stratégique 4 : appuyer la structuration et le développement des filières à haut potentiel.

V. DU MOT LIMINAIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), par la voix de **Monsieur Idrissa NASSA**, Conseiller spécial du Président de la CCI-BF, a dans son mot liminaire, salué le Gouvernement, les structures d'appui aux entreprises ainsi que les groupements et associations professionnels pour leur participation à l'organisation et à l'animation des rencontres régionales et sectorielles. L'ces rencontres qui ont été très actives et enrichissantes ont permis de mettre en exergue les actions de promotion et de développement des alliances stratégiques, des chaînes de valeurs et d'amélioration de la qualité des produits locaux.

Il a relevé que l'approche chaînes de valeur est un véritable levier pour la transformation structurelle de notre tissu économique. Dans cette perspective, le souhait du secteur privé est que les réflexions soient menées et les propositions qui sortiront de cette rencontre puissent aider à lancer une nouvelle dynamique de compétitivité nationale et internationale de notre économie.

Il a ajouté que pour sa part, le secteur privé travaillera à une implémentation réussie de cette approche noble de mise en relation formelle et durable en matière de pratique des affaires.

A ce titre, il est ressorti que le secteur privé, à travers la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, accompagne le Gouvernement pour l'atteinte de l'objectif d'intégration des chaînes de valeur via les initiatives ci-après :

- la construction de centres de formation professionnelle d'un coût de plus de quatre (04) milliards de FCFA en vue de la formation de ressources humaines qualifiées au profit des entreprises burkinabè ;
- la promotion de la destination « Burkina Faso » en collaboration avec d'autres structures d'appui au moyen de l'organisation conjointe de missions commerciales et de promotion ;
- la construction et la modernisation des infrastructures de facilitation des activités commerciales avec notamment les travaux d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso pour plus de 10 milliards de FCFA dont le lancement interviendra le 15 octobre 2019 ;
- le projet de port sec multimodal de Ouagadougou dont la première phase coûtera plus de vingt-cinq (25) milliards de FCFA ;

- l'appui à la création de grappes d'entreprises dans les domaines de l'huilerie, de la mangue et du karité ;
- la participation à la promotion des produits locaux ;
- l'appui au développement d'entreprises du secteur de la transformation industrielle et artisanale à fort potentiel de développement à travers un accompagnement en cours de 11 lauréats primés à hauteur de 64 millions de FCFA.

VI. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME 1

La communication sur le sous thème 1 « **Alliances stratégiques comme outil d'intégration dans les chaînes de valeur** » a été animée par le **Docteur Bernard NZOGOUE** du cabinet **Yons Associates**. Il a présenté les différentes facettes des alliances stratégiques et proposé une catégorisation des filières en distinguant les étalons régionaux et nationaux. Il a proposé des alliances ou des partenariats à établir en fonction des marchés. Il a terminé sa présentation en identifiant les facteurs clés de succès de la mise en place des alliances stratégiques au Burkina Faso.

Ainsi, il est ressorti de la communication que les alliances stratégiques consistent à se mettre ensemble pour transformer des avantages comparatifs en avantages compétitifs.

Quant à la catégorisation des filières, il a été distingué les étalons régionaux et nationaux. Les étalons régionaux sont composés de quatre filières rangées dans la classe A à savoir ; le Textile/Habillement ; les Peaux et cuir, le Bétail/Viande et la Mangue. Pour ces filières, il est ressorti que le Burkina Faso pourrait établir des alliances ou des partenariats avec : (i) l'Ethiopie, la Suisse, l'Amérique pour la filière Textile/Habillement (ii) le Brésil et l'Arabie Saoudite pour la filière Peaux

et cuir ; (iii) l’Egypte et l’Inde pour la filière Bétail/Viande ; (iv) le Nigeria et la Côte d’Ivoire pour la filière mangue.

Pour les Etalons nationaux rangés dans la classe B, le présentateur a identifié trois filières à savoir le sésame, l’anacarde et le karité (amandes). Il est ressorti que des alliances ou partenariats pourraient s’établir avec (i) le Nigeria pour les filières sésame et karité (amandes) et (ii) la Côte d’Ivoire pour la filière anacarde.

Pour ce qui est **des facteurs clés de succès pour les alliances stratégiques**, il a été relevé les facteurs ci-après : (i) une administration publique agile et au service du secteur privé ; (ii) la qualité. première priorité nationale ;(iii) la construction de l’image de marque du Burkina Faso ; (iv) le professionnalisme des acteurs; (v) la communication, le marketing et la publicité ; (vi) le développement de l’infrastructure ferroviaire et des infrastructures routières ; (vii) la gestion des conflits récurrents entre agriculteurs et éleveurs ; (viii) le développement de l’expertise technique et technologique.

En termes de propositions d’actions, il a été relevé :

- le développement et la promotion de l’énergie solaire dans les pôles de croissance ;
- la mise en cohérence des lois et réglementations qui gouvernent les filières prioritaires ;
- l’accélération et la mise à disposition des titres fonciers en vue d’attirer de plus en plus de gros investisseurs internationaux dans la production agricole ;
- l’orientation des financements adaptés de façon massive dans les différents maillons des chaînes de valeur ;
- la promotion du patriotisme commercial sur le marché local.

VII. DE LA COMMUNICATION SUR LE SOUS-THEME2

La communication sur le sous thème 2 « **Qualité des produits burkinabè : état des lieux, défis, enjeux et perspectives** », a été assurée par **Monsieur Amidou YONABA** du cabinet Yons Associates.

Dans son exposé, il a mis en lumière l'état des lieux du cadre réglementaire national, sous régional et international relatif à la qualité des produits et des services, les enjeux et les défis ainsi que les perspectives.

S'agissant **du cadre réglementaire relatif à la qualité des produits burkinabè**, il a signifié qu'au niveau national, il a été adopté un système national de normalisation, de certification, d'accréditation et de promotion de la qualité et la politique nationale qualité dont la vision est de permettre au Burkina Faso de disposer à l'horizon 2025 d'une infrastructure nationale qualité moteur de la compétitivité de l'économie. Aux échelles sous régionale, régionale et internationale, il a relevé l'existence d'institutions et de cadres de traitement des questions relatives aux accréditations, à la métrologie et à la normalisation.

Concernant **les enjeux de la qualité**, il a relevé que malgré l'existence d'un cadre juridique national, sous régional, régional et international, les pratiques des systèmes qualité restent plus ou moins embryonnaires et fonction de la taille des entreprises (moyens) et de l'exigence de qualité des marchés, notamment celles du marché international.

Aussi, il a ajouté que les entreprises exportatrices font face à plusieurs contraintes :

- ✓ d'une part, le respect des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce(OMC) sur les Obstacles Techniques au Commerce (OTC) et

les mesures Sanitaires et Phytosanitaires (SPS) relatives à l'innocuité des produits alimentaires, la santé et la sécurité des animaux et des végétaux ;

✓ et d'autre part, à la concurrence sur les marchés de destination.

Pour ce qui est des défis dans la conduite des démarches qualité au sein des secteurs privé et public, il a relevé essentiellement : (i) la méconnaissance des normes de qualité, des outils de gestion de la qualité et des emballages appropriés ; (ii) la non maîtrise des bonnes pratiques d'hygiène et de fabrication ; (iii) la non maîtrise du système de traçabilité ; (iv) le manque d'équipements de production appropriés ; (v) l'accessibilité et la disponibilité des emballages appropriés ; (vi) la faible capacité des infrastructures nationales de la qualité ; (vii) le faible niveau d'alphabétisation des acteurs ; (iv) la faible culture de la démarche qualité.

En perspectives, il a proposé des actions au regard des enjeux et des défis en matière de qualité. Il s'agit de :

- organiser des ateliers de sensibilisation et de formation des acteurs sur les normes de qualité et les outils de gestion de la qualité notamment les bonnes pratiques d'hygiène de fabrication ;
- former les acteurs sur le système de traçabilité ;
- faciliter l'accès aux emballages appropriés ;
- traduire les normes de base en langue locales ;
- renforcer les capacités techniques des entreprise à travers la mise à niveau des équipements de production ;

- sensibiliser les acteurs sur l'importance et les enjeux de la mise en place d'une démarche qualité ;
- augmenter le niveau de certification des produits à travers la mise en œuvre de « l'initiative 100 produits certifiés ».

VIII. DES INTERVENTIONS DES GROUPEMENTS ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELS

Suite aux différents discours et présentations, la parole a été donnée au monde des affaires pour s'exprimer sur le thème de la rencontre, mais également soulever des préoccupations et formuler des recommandations pour une meilleure intégration des entreprises dans les chaînes de valeur nationale, régionale et internationale.

Au titre des préoccupations soulevées, elles ont porté essentiellement sur :

- la pression fiscale sur les entreprises;
- la faible implication du secteur privé dans la mise en œuvre des projets et programmes de développement économique, notamment les acteurs de la santé, de la sécurité et de l'éducation;
- les pratiques anticoncurrentielles;
- les lourdeurs administratives et les préoccupations relatives aux marchés publics;
- les insuffisances dans l'accompagnement des entreprises en difficulté notamment celles ayant subi les casses de 2014 ;

- l'absence de mesures structurelles de promotion des produits locaux;
- le développement de l'employabilité des jeunes;
- la question de l'historique institutionnel de la CCI-BF;
- l'absence de mesures spécifiques en faveur des entrepreneurs à mobilité réduite ou handicapés;
- les créances des entreprises du secteur des Bâtiments et Travaux Publics (BTP) ;
- l'insécurité dans les zones de construction d'infrastructures qui affecte négativement la progression des travaux ;
- les difficultés d'accès au financement des PME ;
- l'insuffisance des appuis à l'organisation des PME, notamment les acteurs de l'économie informelle;
- la lenteur dans l'opérationnalisation de la Société d'Accompagnement et de Financement de l'Entreprise (SAFINE –SA);
- la non mise en œuvre du statut de l'entrepreneur.

Abordant des pistes de solutions aux préoccupations et difficultés évoquées, les intervenants ont recommandé :

- l'allègement de la pression fiscale sur les entreprises;
- l'implication des professionnels de la sécurité pour siéger dans les commissions techniques des appels d'offres sur les marchés de sécurité ;
- la prise en compte de l'expertise nationale dans la formulation des politiques de développement et leur mise en œuvre;

- l'implication des sociétés privées de sécurité dans la chaîne opérationnelle des Forces de Sécurité intérieure;
- l'organisation des états généraux de la sécurité privée ;
- la révision à la hausse de la rémunération dans le secteur de la sécurité privé;
- l'exonération de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) sur les équipements de protection et de défense;
- la relance des vols charters et des vols cargos à destination de Bobo-Dioulasso ;
- l'équipement de l'aéroport de Bobo-Dioulasso en infrastructures (scanner, équipements de levage pour le fret aérien, magasin avec une grande chambre froide, stock de carburant détaxé);
- l'intensification de la lutte contre la fraude impliquant le secteur privé ;
- la facilitation des démarches administratives pour l'obtention des licences d'affaires ;
- la suspension de la mise en œuvre du statut de l'entrepreneur après la phase pilote;
- l'indemnisation des entreprises Vandalisées en 2014;
- la suppression de la subvention sur le gaz ou son retrait des factures payables par les marketeurs à la Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbure (SONABHY), pour établir l'équité dans le secteur ;
- l'assainissement du marché du sucre au Burkina Faso par la signature de protocole d'accord annuel entre les importateurs et la Société Nouvelle Sucrière de la Comoé (SN SOSUCO) pour l'enlèvement du sucre local;

- la régulation de l'activité de commerce du sucre au Burkina Faso par l'arrêt des ventes directes aux consommateurs et autres détaillants ;
- la régulation de la délivrance des Autorisations Spéciales d'Importation (ASI) du sucre qui devra être octroyée uniquement aux commerçants du sucre signataires du Protocole avec la SN SOSUCO et à jour de leurs engagements ;
- l'arrêt des tracasseries douanières à l'intérieur du pays par la reconnaissance des quittances de dédouanement délivrée aux importateurs et grossistes;
- l'implication des mécaniciens dans la formation des enfants de la rue;
- l'implication des experts des Bureaux d'études dans la formulation des projets et programmes au niveau national;
- la facilitation de la participation des opérateurs économiques vivant avec un handicap aux foires et expositions;
- la réalisation d'une étude en vue de la révision de la taxation des importateurs et vendeurs d'intrants agricoles qui ont une faible marge sur les produits;
- l'autorisation de la déduction des frais d'enregistrement des marchés de 3% sur les encaissements des décomptes fiscaux ;
- la révision à la baisse des frais d'achat des dossiers d'appel d'offre des marchés publics ;
- l'application effective des textes sur la réglementation du commerce et la concurrence déloyale;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou;

- le renforcement des actions de lutte contre l'abattage clandestin;
- la prise de mesures pour la transformation de la noix brute au Burkina Faso ;
- la prise en compte d'un cadre de dialogue exclusivement dédié aux différents types d'acteurs privés et leur ministère de tutelle;
- l'augmentation du membership de l'Association Burkinabè pour le Management de la Qualité (ABMAQ) afin d'atteindre un nombre critique d'acteurs qui participent à la promotion des activités de normalisation;
- le traitement des créances des entreprises du secteur des BTP afin d'assurer la continuité des activités ;
- la protection des chantiers de construction d'infrastructures dans les zones d'insécurité.

IX. DES REPONSES APPORTES AUX PREOCCUPATIONS

A l'issue des interventions des acteurs du privé, la CCI-BF et le Gouvernement ont apporté les éléments de réponse ci-après aux préoccupations exprimées.

1. En matière d'industrie, de commerce et d'artisanat

Sur la question de l'historique institutionnel de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso qui serait une institution coloniale, le Président de la Délégation Consulaire Régionale (DCR) des Hauts-Bassins, a fait un bref rappel de la création de l'institution qui remonte à juin 1948. Il a relevé qu'en 1973, de nouveaux statuts ont été adoptés sous la dénomination « Chambre de Commerce, d'Agriculture et d'Industrie » de la Haute-Volta avec son siège établi à Bobo-Dioulasso. Il a ajouté qu'elle a connu plusieurs réformes jusqu'au décret

de 2015 portant Statuts de la CCI-BF et son modificatif de 2016 qui régit actuellement son fonctionnement.

Sur la question du port sec de Bobo-Dioulasso, le Président de la DCR des Hauts-Bassins a indiqué que les travaux d'extension dont le lancement interviendra le 15 octobre 2019, visent à augmenter les capacités d'accueil et de transit des marchandises sous douane, augmenter davantage les recettes douanières de l'Etat et améliorer dans une moindre mesure les ressources de la CCI-BF. Il en a profité pour rappeler la demande d'exonérations de la TVA sur les investissements liés à l'aménagement du port sec, au regard des effets positifs de cette infrastructure en termes d'amélioration des recettes de l'Etat et d'effets connexes.

Sur la question de l'accompagnement des personnes vivants avec un handicap dans le secteur de l'artisanat, le Gouvernement a rassuré les participants que la stratégie d'intervention dans le secteur de l'artisanat est inclusive (jeunes, femmes, personnes vivant avec un handicap). Leur prise en compte dans la mise en œuvre des projets et programmes financés par les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) est l'une des conditions essentielles pour le financement desdits projets.

A titre illustratif, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Artisanat au Burkina Faso (PAA) des personnes vivant avec un handicap ont bénéficié de formations, d'appui pour leur participation aux foires et salons et de dotations en équipements de production.

Pour une meilleure prise en compte des artisans et plus particulièrement ceux vivant avec un handicap, le Gouvernement a invité les acteurs à s'enregistrer dans la base de données de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Burkina Faso (CMA-BF).

En ce qui concerne la signature de protocoles d'accord entre la SN-SOSUCO et les distributeurs et importateurs de sucre, le Gouvernement a rassuré les acteurs qu'il poursuivra la signature des protocoles entre les différents acteurs pour une meilleure régulation des opérations d'importation de sucre au Burkina Faso. Toutefois, ce protocole sera désormais signé uniquement avec les acteurs qui auront respecté leurs engagements au cours des dernières années.

Pour ce qui est de la vente de sucre par la SN-SOSUCO dans ses boutiques témoins, le Gouvernement a déjà notifié à la SN-SOSUCO l'arrêt de ces ventes. Toutefois, les acteurs sont invités au respect de leurs engagements vis-à-vis de la SN-SOSUCO. Aussi, a-t-il invité la SN-SOSUCO à investir davantage pour la modernisation de son outil de production et la diversification de ses produits.

S'agissant de la délivrance de l'Autorisation Spéciale d'Importation (ASI) aux seuls importateurs de sucre ayant effectivement respecté leur engagement d'achat et d'enlèvement de sucre auprès de la SN-SOSUCO, le Gouvernement a rassuré les acteurs que les ASI seront uniquement délivrées sur la base des achats effectifs auprès de la SN-SOSUCO.

Concernant la préoccupation des marketeurs relative aux avantages accordés à la SODIGAZ, le Gouvernement a rappelé qu'une décision a été rendue par la Commission Nationale de la Concurrence et de la Consommation (CNCC) pour une prise en compte des autres marketeurs. En attendant la prise de textes sur la question, les marketeurs bénéficient dans la pratique, des mêmes avantages accordés à la Société de Distribution de Gaz (SODIGAZ).

Sur la question de la lutte contre la fraude, le Gouvernement a engagé des réformes à travers la Brigade Mobile de Contrôle et de la Répression de la Fraude (BMCRF) en vue d'intensifier la lutte contre la fraude et la contrefaçon.

S'agissant des statistiques sur le sésame et l'anacarde, le Gouvernement a indiqué que la production de sésame en 2018 était estimée à 253 000 tonnes. Quant à l'anacarde, elle est estimée à environ 104 000 tonnes et 83 000 tonnes respectivement en 2018 et 2019.

Pour les prélèvements sur les exportations d'anacarde, ils s'établissent à 3 643 599 040 FCFA et 2 070 297 075 FCFA respectivement en 2018 et 2019.

Par ailleurs, il a indiqué que dans le cadre de l'accompagnement des autres filières, une loi sur le prélèvement est en cours d'élaboration.

Relativement à la question de l'application du décret relatif au commerce de distribution, le Gouvernement a rappelé que des actions d'information et de sensibilisation ont été menées sur toute l'étendue du territoire national.

En ce qui concerne le contrôle de la qualité des produits, le Gouvernement a porté à la connaissance des participants, qu'un projet de construction d'un laboratoire moderne est en cours de formulation. Il permettra la réduction des délais de délivrance du certificat national de conformité.

Concernant la question des zones industrielles, le Gouvernement a indiqué qu'à part la Région du Centre, les autres régions sont dotées d'outils de planification que sont les Schémas Directeurs d'Aménagement Urbains des Territoires (SDAUT) qui prennent en compte la question des zones industrielles. Ces zones doivent être matérialisées pour éviter le développement d'habitats spontanés. Aussi, il a informé que la Banque mondiale va accompagner le processus de zonification.

En outre, le Gouvernement a relevé les difficultés liées à la gestion des zones industrielles notamment les questions d'aménagement et la pleine propriété à savoir l'octroi de titre foncier. Il a terminé en indiquant que le système de bail emphytéotique sera adopté en vue d'une meilleure gestion des zones industrielles.

2. En matière d'économie et des finances

S'agissant de la préoccupation relative à la détaxation de la graine de coton, sur instruction de SEM le Premier Ministre, le dossier technique des groupements professionnels des huiliers a été transmis au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement (MINEFID) pour traitement.

Pour ce qui est de l'annulation des crédits alloués à la réalisation d'infrastructures, le Gouvernement a indiqué que ces annulations sont consécutives aux régulations budgétaires du fait de l'effort supplémentaire pour la prise en charge des questions sécuritaires.

Concernant l'exonération fiscale souhaitée par certains acteurs, le Gouvernement a rappelé que le Burkina Faso évolue dans un espace communautaire qui a des règles auxquelles les Etats membres doivent se soumettre. Cependant, certaines exonérations sont prévues dans le code général des impôts, le code des investissements agro-sylvo-pastoral ainsi que le code des investissements. Aussi, une étude est en cours pour prendre en compte les préoccupations spécifiques énoncées.

Pour ce qui est de la déductibilité des frais d'enregistrement qui sont de 3% du coût du marché, il a été précisé que ces frais sont imputés comme charges et sont donc déductibles.

Concernant **les tracasseries douanières**, le Gouvernement a invité les opérateurs économiques à se munir des documents requis pour faire la preuve de l'origine de leurs marchandises ; toute chose qui permettra de lutter efficacement contre la fraude.

3. En matière d'urbanisme et d'habitat

Quant à la **question de l'occupation anarchique des terres par les promoteurs immobiliers**, le Gouvernement a rappelé que 90% des promoteurs immobiliers n'ont pas les autorisations requises pour l'exercice de leur activité. A ce titre, il a indiqué que des contrôles ont été effectués pour assainir le secteur. Il a terminé en précisant que l'Etat prendra ses responsabilités face à cette situation.

4. En matière d'infrastructures et de transport

Concernant **la modernisation de l'aéroport de Bobo-Dioulasso**, le Gouvernement a souligné qu'une stratégie de développement de l'aviation civile existe et que le code de l'aviation civile a été modifié afin de mettre à niveau les aéroports internationaux de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. La réalisation de l'aéroport internationale de Donsin est en cours et la réhabilitation de celui de Bobo-Dioulasso interviendra incessamment.

Relativement à Air Burkina, le Gouvernement a précisé qu'un plan de relance de la compagnie a été adopté et la flotte sera réadaptée. A cet effet, un allié stratégique a été trouvé pour agrandir la compagnie et un protocole sera signé avec ce dernier. Celui-ci compte faire de l'aéroport de Bobo-Dioulasso un hub sous régional où tous les vols devront y transiter.

S'agissant du parc et des têtes de taxi, le Gouvernement a indiqué que le Programme d'Appui à la Modernisation du Secteur des Transports

(PAMOSET) qui sera mis en œuvre en collaboration avec la Banque mondiale, prévoit un fonds pour créer un vrai réseau de transport par taxi à Ouagadougou et à Bobo-Dioulasso. De concert avec les maires, un cahier de charges sera mis en place et prendra en compte tous les aspects pour moderniser le secteur.

5. En matière de sécurité

S'agissant de la sécurisation des investissements, le Gouvernement a indiqué qu'il travaille à mettre en place, en collaboration avec les Forces de Défense et de Sécurité (FDS), un programme de sécurisation des entreprises, de leurs investissements et des sites de travaux.

6. Au titre des questions transversales

S'agissant des lourdeurs des procédures administratives, des réflexions sont en cours en vue de leur dématérialisation totale.

Relativement à la suggestion d'instituer des rencontres entre différents types d'acteurs du secteur privé et leur ministère de tutelle, le Gouvernement a indiqué que le format actuel du CODESP prend en compte cette suggestion à travers la tenue des rencontres sectorielles. Elles sont organisées par groupe sectoriel avec la participation effective des ministres concernés sur les préoccupations du secteur privé, ce qui n'exclut pas le fait que chaque ministère puisse recevoir les acteurs privés de son secteur sur des préoccupations spécifiques.

X. DE LA CEREMONIE DE CLOTURE

La cérémonie de clôture a été ponctuée par deux allocutions notamment celle de Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina

Faso **Monsieur Mahamadi SAVADOGO** et de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Dans son intervention, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso a remercié le Gouvernement pour la tenue de ce cadre de dialogue. Il a relevé que cette édition à l'image de la précédente a été un véritable succès à tout point de vue et cela grâce au leadership de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre et aux interventions éclairées des participants.

Il a surtout souhaité que les principales recommandations formulées fassent l'objet d'un examen approfondi par le Gouvernement. Il a rassuré le Gouvernement de l'engagement du secteur privé à continuer à jouer pleinement son rôle de créateur de richesses.

Il a terminé en engageant son institution sur des actions pour accompagner celles du Gouvernement et ces actions portent sur :

1. la production et la diffusion sous forme de recueil par filière des lois et règlements concernant les secteurs prioritaires ;
2. la réalisation d'un inventaire des entreprises les plus performantes dans chacune des filières analysées et auxquelles des propositions de décorations seront faites ;
3. l'accompagnement de 25 jeunes entrepreneurs et de 25 femmes chefs d'entreprises dynamiques, à prendre part à Africallia 2020 par la prise en charge de leurs frais d'inscription ;
4. l'augmentation de l'enveloppe du projet d'appui à la transformation artisanale et industrielle de 64 millions de FCFA à 100 millions de FCFA en

vue d'accompagner les meilleures entreprises de transformation agro-alimentaire.

Dans son discours de clôture, **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre** a félicité l'ensemble des participants pour leur forte mobilisation, leur assiduité aux travaux et leur inestimable contribution aux débats. Il a salué les efforts déployés par son Gouvernement et le secteur privé pour la mise en œuvre des recommandations issues de la rencontre 2018.

Le Chef du Gouvernement a traduit toute sa reconnaissance à l'endroit de la Chambre de la Commerce et d'Industrie du Burkina Faso pour son accompagnement dans la tenue de cette rencontre et l'a félicitée pour les engagements pris. Il a surtout exhorté les acteurs du secteur privé à s'organiser davantage. Il a enfin rassuré le secteur privé que les recommandations adoptées feront l'objet d'une attention particulière de la part de son Gouvernement.

ANNEXES :

- **Annexe I** : Mot de bienvenue du Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins
- **Annexe II** : Mot du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
- **Annexe III** : Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
- **Annexe IV** : Mot liminaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie
- **Annexe V** : Mot de remerciements du Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
- **Annexe VI** : Discours de clôture de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Annexe I : Mot de bienvenue du Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins

**PROJET D'ALLOCUTION DE MONSIEUR LE
GOUVERNEUR**

DE LA REGION DES HAUTS-BASSINS

**A L'OCCASION DE LA DEUXIEME EDITION DE LA
RENCONTRE NATIONALE ETAT/SECTEUR PRIVE**

BOBO-DIOULASSO LES 14 ET 15 OCTOBRE 2019

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Régions,

Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts Bassins,

Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques
et Financiers,

Monsieur le Maire de la Commune de Bobo-Dioulasso,

Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du
Burkina Faso,

Distingués Opérateurs Economiques,

Mesdames et Messieurs,

C'est un honneur et un réel plaisir pour moi, de prendre la parole au nom des vaillantes populations de la région des Hauts-Bassins et singulièrement de celles de la belle cité de Sya, pour souhaiter la bienvenue à vous, *Excellence Monsieur le Premier Ministre*, à la distinguée délégation qui vous accompagne, ainsi qu'à tous les invités venus des secteurs privés et publics de notre pays à l'occasion de la cérémonie solennelle d'ouverture de l'édition 2019 de la Rencontre nationale Etat/Secteur privé.

La Région des Hauts-Bassins et particulièrement la capitale économique du Burkina Faso, se sent honorée et reconnaissante pour cette confiance sans cesse renouvelée d'y organiser, la traditionnelle rencontre de concertation entre le Gouvernement et le secteur privé.

Mesdames et Messieurs,

Ce cadre de concertation qui réunit Gouvernement et Opérateurs économiques a permis d'amorcer un véritable dialogue autour des questions majeures de développement du secteur privé, seul gage d'un développement harmonieux de notre économie.

Nul ne doute aujourd'hui de l'importance de ces rencontres qui ont déjà permis d'enregistrer des avancées significatives dans l'aplanissement de

bien d'obstacles qui naguère handicapaient la bonne marche des activités économiques de notre pays en général et du secteur privé en particulier.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

L'institution du « Cadre de concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat / Secteur Privé (CODESP) » depuis 2018, nouveau format du cadre de concertation, au regard de sa structuration, permettra de toucher du doigt les véritables préoccupations du monde des affaires et d'y apporter les solutions appropriées tant à l'échelle régionale que nationale.

En effet, à l'instar de 2018, il s'est tenue du 27 mai au 06 juin 2019 sous la présidence des Gouverneurs de région, les rencontres régionales Etat / Secteur Privé, organisées dans les treize régions. Ces rencontres ont été des espaces d'échanges entre les autorités locales et les acteurs du secteur privé régional autour de leurs préoccupations majeures.

Je voudrais, au nom de l'ensemble des gouverneurs de Région et du secteur privé des différentes régions, remercier le Gouvernement pour la mise en place de cet outil de dialogue à l'échelle régional

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

L'ouverture de notre pays au commerce intra régional et international ainsi que la diversification de ses partenaires commerciaux vont obliger le secteur privé nationale à intégrer les chaînes de valeurs tant au plan national qu'international pour en tirer parti.

A cet effet, je salue le choix de la thématique de l'édition 2019 du Cadre de concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat / Secteur Privé « **stratégie d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales** ».

Les réflexions autour de ce thème permettront, j'en suis sûr, de prendre des décisions qui faciliteraient l'intégration de nos entreprises dans les chaînes de valeurs tant au niveau national, régionale, qu'international, toute chose qui permettra d'améliorer leur compétitivité et de faire face à la concurrence liée à l'ouverture des marchés.

Aussi voudrais-je vous réitérer Excellence, les remerciements des populations des Hauts-Bassins et vous renouveler toute notre disponibilité et notre total dévouement à vous accompagner sur la voie de l'édification d'un secteur privé dynamique, compétitif, créateur d'emplois et de richesses.

Je ne saurais terminer sans souhaiter un bon séjour à tous nos hôtes et de fructueux échanges dans nos travaux.

Je vous remercie.

**Annexe II : Mot du Président de la Délégation Consulaire Régionale des Hauts-
Bassins**



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU BURKINA FASO**

**CADRE DE CONCERTATION ET D'ORIENTATION POUR LE DIALOGUE
ETAT/SECTEUR PRIVE (CODESP) 2019**

Bobo-Dioulasso, le 14 octobre 2019

Thème : « Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales »

**MOT DE BIENVENUE DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE
COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO**

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts Bassins ;
- Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Régions ;
- Monsieur le Haut-Commissaire de la Province du Houet ;
- Monsieur le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- Monsieur le Vice-Président du Conseil National du Patronat Burkinabè ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des structures d'appui au secteur privé ;
- Mesdames et Messieurs les élus consulaires ;
- Autorités Coutumières, Religieuses, Militaires et Paramilitaires ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

C'est pour moi, un honneur et un plaisir, de prendre la parole, au nom des milieux d'affaires, pour souhaiter la bienvenue à son **Excellence Monsieur le Premier Ministre**, à la distinguée délégation qui l'accompagne et à l'ensemble des participants à cette rencontre.

Avant tout propos, je voudrais, **Excellence Monsieur le Premier Ministre** et avec votre autorisation, demander à l'ensemble des participants d'observer une minute de silence en la mémoire des opérateurs économiques décédés et de nos concitoyens qui ont perdu la vie au cours des attaques que subit notre pays depuis un certain temps.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Cette 2^{ème} édition du nouveau dispositif du dialogue entre l'Etat et le Secteur privé nous invite cette année à échanger sur le thème « **Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales** ».

Le choix de ce thème, conforte le secteur privé quant à la volonté du Gouvernement de trouver des solutions à une préoccupation majeure, à savoir la place et le rôle du secteur privé burkinabè dans la mondialisation.

En effet, la concurrence a pris aujourd'hui une dimension planétaire et les entreprises sont constamment contraintes de s'adapter à la complexité sans cesse croissante d'une compétition généralisée.

C'est la situation que vivent les entreprises des pays en développement en général et celles du Burkina Faso en particulier, en quête de débouchés pour leurs produits.

Pour ce faire, **Excellence Monsieur le Premier Ministre**, le secteur privé sait compter sur votre pragmatisme et votre accompagnement constant afin de lui permettre de faire face à la concurrence généralisée.

C'est le lieu de saluer les récentes mesures prises concernant **le sucre et l'huile alimentaire**, la **labellisation du** pagne tissé Faso Dan Fani, du beurre de karité, des cuirs et peaux de Kaya, du chapeau de Saponé.

Nous saluons l'accompagnement des entreprises locales dans la **certification et la normalisation de leurs produits à travers l'initiative 100 produits certifiés**.

Par ailleurs, c'est avec un grand plaisir que le secteur privé a accueilli l'Accord sur la Zone de Libre Echange Continentale Africaine dont notre pays est partie prenante.

A ce sujet, le secteur privé appelle du haut de cette tribune le Gouvernement à prendre des mesures concrètes pour permettre à nos entreprises d'en tirer le meilleur profit.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**

- **Mesdames et Messieurs ;**

Au titre des initiatives développées par le secteur privé, qui contribuent à l'amélioration des performances des chaînes de valeur figure entre autres, la question de la logistique. Dans ce cadre, deux projets majeurs inscrits dans le

plan de mandature 2016-2021 de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, sont en cours d'exécution pour l'amélioration des conditions de prise en charge des marchandises à l'import et à l'export.

Il s'agit du projet d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso d'un coût de 25 milliards de FCFA et du projet de port sec multimodal de Ouagadougou d'un coût de 78 milliards de FCFA.

Ces projets, combien importants tant pour l'Etat à travers la mobilisation des recettes douanières que pour le soutien aux activités du secteur privé, ont besoin de l'accompagnement des pouvoirs publics, par le biais d'exonération de TVA, la réalisation des voies d'accès et la mobilisation du site pour ce qui est du port sec multimodal de Ouagadougou en particulier.

Avant de terminer mon propos, je voudrais solennellement réitérer les remerciements du monde des affaires à **Son Excellence Monsieur le Premier Ministre** et à tout son Gouvernement. Je voudrais leur traduire toute notre reconnaissance pour les différentes initiatives en faveur du secteur privé.

Je formule le vœu que nos échanges aboutissent à des recommandations fortes et pertinentes qui permettront d'asseoir les bases constructives d'une intégration effective des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs, gage d'un développement soutenu de notre économie.

Je souhaite plein succès à nos travaux.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso.

Je vous remercie !

Annexe III : Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur le Premier
Ministre, Chef du Gouvernement.

PREMIER MINISTERE

CABINET



BURKINA FASO

Unité-Progress-Justice

*DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR CHRISTOPHE JOSEPH
MARIE DABIRE,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT*

*A L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'EDITION 2019
DE LA RENCONTRE NATIONALE ETAT- SECTEUR PRIVE*

Bobo-Dioulasso, le 14 octobre 201

- Mesdames et Messieurs les Ministres ;
- Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts-Bassins ;
- Monsieur le Président du Conseil Régional des Hauts-Bassins ;
- Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires techniques et financiers ;
- Monsieur le Maire de la Commune de Bobo-Dioulasso ;
- Monsieur le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- Monsieur le Président de la Délégation Consulaire Régionale de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- Distingués représentants du secteur privé ;
- Mesdames et Messieurs ;

En ce moment solennel d'ouverture de la deuxième édition de la Rencontre Nationale du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur Privé, je voudrais exprimer toute ma reconnaissance aux autorités administratives, politiques et coutumières de la Région des Hauts-Bassins, pour leur disponibilité renouvelée et pour l'accueil fraternel et chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à l'ensemble de la délégation qui m'accompagne.

Je tiens également à traduire toute ma satisfaction à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, ainsi qu'à l'ensemble des parties prenantes pour leurs contributions à l'organisation de la présente rencontre.

Au monde des affaires, j'adresse ma reconnaissance pour sa forte mobilisation autour de ce cadre de concertation dont l'objectif est de lever, de façon concertée, les entraves à l'émergence d'un secteur privé dynamique, créateur d'emplois et de richesses.

Je salue enfin l'ensemble de nos Partenaires Techniques et Financiers qui nous accompagnent dans notre marche vers le développement. Je les remercie au nom du Gouvernement, pour leur soutien constant et leur sollicitude à l'endroit du Burkina Faso.

- **Distingués personnalités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

La présente rencontre nationale Etat/secteur privé est l'aboutissement d'un processus innovant qui a impliqué tous les acteurs tant au niveau régional que sectoriel.

En effet, du 27 mai au 06 juin 2019, se sont tenues dans les 13 chefs-lieux de régions, des concertations qui ont permis d'examiner les préoccupations du secteur privé au niveau de chaque région.

Les recommandations majeures issues des rencontres régionales ainsi que les préoccupations spécifiques des différents secteurs d'activités, ont fait l'objet d'échanges, lors des concertations sectorielles tenues les 17, 23 et 24 septembre 2019.

La présente rencontre nationale est donc l'occasion d'échanger sur les actions concrètes à initier pour la mise en œuvre des recommandations résultant de nos discussions préliminaires.

- **Distingués représentants du secteur privé ;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Notre modèle de développement qui vise la transformation structurelle de l'économie nationale, place l'industrialisation, au cœur des priorités du Gouvernement. A cet égard, nous avons opté de faire du secteur privé, le principal acteur dans la création de valeur ajoutée et d'emplois. Aussi, devons-nous trouver les voies et moyens pour promouvoir la compétitivité de nos entreprises dans un environnement international fortement concurrentiel. L'une des meilleures stratégies pour y arriver, est d'assurer l'insertion de nos entreprises dans les chaînes de valeurs.

C'est dans cette logique qu'il faut mesurer la pertinence du thème de cette 2ème édition de la rencontre nationale du Cadre de concertation et d'orientation pour le dialogue Etat/Secteur privé à savoir : **« Stratégies d'intégration des entreprises burkinabè dans les chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales »**.

Je note également le choix judicieux des deux sous-thèmes retenus : « **Alliances stratégiques comme outils d'intégration dans les chaînes de valeur** » et « **Qualité des produits burkinabè : état des lieux, défis, enjeux et perspectives** ».

- **Distingués invités ;**
- **Mesdames, messieurs**

Les chaînes de valeur mondiales, ou les réseaux de production internationaux, recouvrent de nombreux pays, voire l'ensemble du globe. A titre illustratif, les statistiques du Centre de Commerce International montrent que 80 % des échanges mondiaux se font au sein des chaînes de valeur, et que 60 % du commerce mondial des marchandises portent sur les échanges de biens intermédiaires.

Dans ce contexte, je partage la conviction que la compétitivité de nos entreprises, condition incontournable pour assurer leur viabilité, passent par leur insertion dans des segments spécifiques de production aux niveaux national, régional et mondial.

La promotion des chaînes de valeur au niveau national implique l'organisation des acteurs en réseaux allant de la production de base à la transformation et à la distribution. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre l'orientation du Gouvernement qui est fondée sur l'approche filière, c'est-à-dire une approche intégrée impliquant tous les maillons relatifs à des produits biens ciblés.

Aussi, l'organisation des acteurs dans le cadre des pôles de croissance, des technopoles et des grappes industrielles à l'image de la grappe huilerie de Bobo-Dioulasso, procède de la nécessité de promouvoir nos entreprises en exploitant

les chaînes de valeurs au niveau national.

En lien avec le commerce international, comme vous le savez, nos pays sont essentiellement producteurs et exportateurs de produits de base. Ils sont donc restés pendant longtemps prisonniers des stades de production à faible valeur ajoutée. Dans ce domaine, permettez-moi de rappeler que notre vision est d'amener le Burkina Faso à s'insérer dans les chaînes de valeurs mondiales, en s'arrogeant des parts importantes de marché de produits manufacturés tant au niveau national, régional qu'international. L'objectif global de notre stratégie nationale d'industrialisation émanant du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES) procède de cette logique. Elle vise à promouvoir la création, le développement et la consolidation d'une masse critique d'industries compétitives, durables, créatrices de valeur ajoutée et d'emplois décents en prenant appui sur nos avantages comparatifs c'est-à-dire, en transformant nos matières premières locales.

La mise en œuvre réussie d'une telle stratégie, permettra d'accroître sensiblement, à l'horizon 2022, la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et celle des produits manufacturés dans les exportations de notre pays.

- **Distingués représentants du secteur privé ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement compte sur vos réflexions et propositions pertinentes, qui permettront :

- à court terme, de consolider le tissu industriel existant à travers l'assainissement du marché local, et la restructuration des industries en difficultés ;

- à moyen et long terme, de tendre, vers l'émergence grâce à la modernisation de notre industrie par notamment l'utilisation des technologies et innovations de pointe.

Au regard de la qualité et l'expertise des participants à cette rencontre, je suis convaincu que les travaux seront empreints de franchise et de courtoisie et aboutiront à des échanges fructueux au niveau des panels.

Je suis d'ores et déjà rassuré de la pertinence des résolutions et recommandations qui sortiront de cette rencontre. Elles permettront à notre pays et au secteur privé, d'en tirer les bénéfices afin que le Burkina Faso gagne le combat du développement.

Sur ce, je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouverte, la deuxième Rencontre Nationale du Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat / Secteur Privé, édition 2019.

Je vous remercie !!

Annexe IV : Mot liminaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie



**CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
DU BURKINA FASO**

**Cadre de Concertation et d'Orientation pour le Dialogue Etat/Secteur privé
(CODESP)**

2^{ème} Edition

**Thème : « Stratégies d'intégration dans les chaînes de valeurs nationales,
régionales et internationales »**

Mot liminaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso

Bobo-Dioulasso, le 14 octobre 2019

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts Bassins ;
- Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires Techniques et Financiers ;
- Mesdames et Messieurs les Présidents des Structures d'appui au Secteur Privé ;
- Chers élus consulaires ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

J'ai l'insigne honneur de prendre la parole au nom du monde des affaires, pour témoigner à son Excellence Monsieur le Premier Ministre et à son Gouvernement, la gratitude du secteur privé pour la constance dans la conduite du dialogue entre l'Etat et le secteur privé.

Cette constance dans le positionnement du secteur privé comme moteur de la création de richesses renforce la confiance des opérateurs économiques nationaux et étrangers sur l'engagement de l'Etat dans son rôle de régulateur de l'activité économique.

▪ **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**

A l'image de l'année précédente, les concertations régionales et sectorielles organisées en prélude à la rencontre nationale qui se tient aujourd'hui et demain, ont permis d'échanger sur plusieurs aspects importants du thème central de notre rencontre.

La déclinaison du thème central en deux sous-thèmes relatifs aux alliances stratégiques et à la qualité des produits burkinabè a permis d'aborder les problématiques de façon large et exhaustive.

Les échanges aux niveaux régional et sectoriel ont donc été actifs, vifs et enrichissants.

Les animateurs et les participants aux dites rencontres ont mis en exergue les mesures prises par les autorités dans le cadre de l'amélioration continue de l'environnement des affaires. A ce niveau, l'accent a été mis sur les actions de promotion et de développement des alliances stratégiques, des chaînes de valeurs et l'amélioration de la qualité des produits locaux.

C'est donc le lieu pour nous de saluer les efforts du Gouvernement, des structures d'appui aux entreprises ainsi que des groupements et associations professionnels pour leur participation à l'organisation et à l'animation des rencontres régionales et sectorielles.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Traitant du thème central lors des rencontres régionales et sectorielles, les opérateurs économiques ont, à partir des préoccupations soulevées, fait des propositions. Ainsi, ils souhaitent :

- l'accroissement des actions d'accompagnement des entreprises par l'ensemble des institutions d'appui au secteur privé ;
- l'appui à l'amélioration de la qualité des produits mis sur le marché national et international ;
- l'amélioration de l'environnement institutionnel, réglementaire et légal des investissements ;
- la facilitation de l'accès au financement des PME ;
- l'initiation, le soutien et la création de partenariats stratégiques entre les entreprises étrangères et celles nationales ;
- la mise en place de mesures spécifiques d'accompagnement du secteur privé de la santé et de l'éducation ;
- l'appui à l'organisation des acteurs locaux pour faciliter la création de chaînes de valeur ;
- le renforcement des compétences managériales et techniques des dirigeants de PME ;
- le transfert effectif des pouvoirs de décision au niveau local dans le cadre du processus de décentralisation et de déconcentration des services de l'Etat afin de faciliter l'émergence du secteur privé local ;
- le développement du fret aérien à Bobo-Dioulasso.

Avec votre permission Excellence Monsieur le Premier ministre, je voudrais revenir sur quelques préoccupations majeures et récurrentes du secteur privé, pour lesquelles nous restons en attente de réponses appropriées.

Sans être exhaustif, il s'agit du coût élevé des facteurs de production, de la disponibilité et du coût de l'énergie, du poids de la fiscalité sur les entreprises formelles, de la fraude, de la contrefaçon, de la concurrence déloyale, des conditions d'accès au financement et aux marchés publics.

Par ailleurs, les revendications sociales n'ont pas été sans effets sur les activités de nos entreprises.

Aussi, est-il indiqué que des mesures idoines soient prises pour les résorber de façon durable.

Je saisis donc l'occasion de la présente rencontre pour appeler à l'apaisement et au raffermissement du climat social, sans lesquels aucun développement n'est possible.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Pour la présente rencontre le Gouvernement et le Secteur Privé sont appelés à œuvrer ensemble afin de trouver des stratégies pour une meilleure intégration des entreprises dans les chaînes de valeurs nationales régionales et internationales.

Pour atteindre cet objectif, il est important d'agir sur les leviers suivants :

- la compétitivité de la logistique nationale, en l'occurrence les infrastructures d'appui aux entreprises ;

- un cadre institutionnel, réglementaire et légal favorable au développement des chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales ;
 - la recherche-développement pour booster les inventions, la créativité, l'innovation et la mise aux normes des produits et des services ;
 - la qualité des ressources humaines, des produits et des services : les produits et services doivent répondre aux exigences des marchés et les qualifications des ressources humaines doivent être à la hauteur des attentes et des ambitions ;
 - la promotion sélective des produits et services et la diplomatie économique pour attirer des segments de chaînes de valeur ou intégrer des chaînes de valeurs nationales, régionales et internationales.
- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
 - **Mesdames, Messieurs ;**

Le Secteur Privé, à travers la Chambre de Commerce et d'industrie du Burkina Faso, travaille à accompagner le Gouvernement à l'atteinte de l'objectif d'intégration des chaînes de valeur.

Il s'agit entre autres des initiatives ci-après :

- la construction de centres de formation professionnelle d'un coût de plus de quatre (04) milliards de FCFA en vue de la formation de ressources humaines qualifiées au profit des entreprises Burkinabè ;

- la promotion de la destination Burkina en collaboration avec d'autres structures d'appui à travers l'organisation conjointe de missions commerciales et de promotion ;
- la construction et la modernisation des infrastructures de facilitation des activités commerciales avec notamment les travaux d'extension du port sec de Bobo-Dioulasso pour plus de 10 milliards de FCFA dont le lancement aura lieu demain ;
- le projet de port sec multimodal de Ouagadougou dont la première phase coûtera plus de vingt-cinq (25) milliards de FCFA ;
- l'appui à la création de grappes d'entreprise dans les domaines de l'huilerie, de la mangue et du karité ;
- la participation à la promotion des produits locaux ;
- l'appui au développement d'entreprises du secteur de la transformation industrielle et artisanale à fort potentiel de développement à travers un accompagnement en cours de 11 lauréats primés à hauteur de 64 millions de FCFA.

Au-delà de ces initiatives, notre Institution va entreprendre d'autres actions innovantes capables d'apporter un plus à la réalisation des ambitions de construction d'une économie burkinabè compétitive et résiliente.

Excellence Monsieur le Premier Ministre ;

Nous voudrions, avant de clore notre propos, vous réitérer les remerciements de l'ensemble des opérateurs économiques pour votre disponibilité et l'attention que vous avez toujours manifesté à l'endroit du secteur privé.

Nos remerciements vont également à l'ensemble des représentants des milieux d'affaires pour leur forte mobilisation depuis la tenue des rencontres régionales et sectorielles.

Nous remercions aussi les membres du comité d'organisation et toutes les personnes ressources qui ont travaillé à l'effectivité de la tenue du présent cadre de concertation, d'orientation et de dialogue.

Vive le dialogue public/privé pour une économie dynamique et prospère !

Dieu Bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie !

Annexe V : Mot de remerciement du Président de la Chambre de Commerce et
d'Industrie du Burkina Faso



**MOT DE REMERCIEMENT DU PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET
D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO**

Bobo-Dioulasso, le 15 octobre 2019

▪

- Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Gouverneur de la Région des Hauts Bassins ;
- Mesdames et Messieurs les Gouverneurs de Régions ;
- Monsieur le Haut-Commissaire de la Province du Houet ;
- Monsieur le Maire de la commune de Bobo-Dioulasso ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Consulaire de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso ;
- Monsieur le Vice-Président du Conseil National du Patronat Burkinabè ;
- Mesdames et Messieurs les Responsables des structures d'appui au secteur privé ;
- Mesdames et Messieurs les élus consulaires ;
- Autorités Coutumières, Religieuses, Militaires et Paramilitaires ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs d'Entreprises ;
- Honorables invités ;
- Mesdames et Messieurs ;

Nous voilà au terme des deux (02) jours d'échanges constructifs sur les préoccupations du secteur privé national.

Je voudrais féliciter l'ensemble des participants qui ont fait preuve d'assiduité, d'écoute et d'engagement remarquable au cours des travaux.

Mes félicitations vont également à l'endroit du Comité d'organisation qui n'a ménagé aucun effort pour une organisation réussie de cet événement.

Je ne saurais oublier les hommes de média qui ont couvert cette rencontre et qui vont relayer les principales conclusions à l'échelle nationale et internationale.

Cette édition à l'image de la précédente, a été un véritable succès à tout point de vue et cela grâce à votre leadership **Excellence Monsieur le Premier Ministre** et aux interventions éclairées des participants.

Le secteur privé se réjouit une fois encore, qu'à travers la longue tradition de dialogue avec le Gouvernement, nous aboutissions à des recommandations tendant à inscrire nos entreprises dans la dynamique de l'amélioration de leur compétitivité dans ce monde devenu un village global.

Aussi, nous souhaitons que les principales recommandations formulées fassent l'objet d'un examen approfondi par le Gouvernement.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Distingués invités ;**
- **Distingués participants ;**

Pour notre part, je puis rassurer le Gouvernement de l'engagement du secteur privé à continuer à jouer pleinement son rôle de créateur de richesses.

D'ores et déjà pour ce qui concerne les conclusions de nos travaux, je voudrais engager la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso sur les points suivants :

1. la production et la diffusion sous forme de recueil par filière des lois et règlements concernant les secteurs prioritaires.
2. la réalisation d'un inventaire des entreprises les plus performantes dans chacune des filières analysées et auxquelles des propositions de décorations seront faites.
3. l'accompagnement de 25 jeunes entrepreneurs et de 25 femmes chefs d'entreprises dynamiques, à prendre part à Africallia 2020 par la prise en charge de leurs frais d'inscription ;
4. l'augmentation de l'enveloppe du projet d'appui à la transformation artisanale et industrielle de 64 millions de FCFA à 100 millions de FCFA en vue d'accompagner les meilleures entreprises de transformation agro-alimentaire.

- **Excellence Monsieur le Premier Ministre ;**
- **Distingués invités ;**
- **Distingués participants ;**

Permettez-moi, avant de terminer de remercier nos principaux partenaires qui nous ont accompagné dans la réussite de cette rencontre.

Il s'agit de :

- **BANK OF AFRICA ;**

- SOFITEX ;
- CORIS BANK INTERNATIONAL ;
- WEND KUNI BANK INTERNATIONAL ;
- SODIBO/BRAKINA.

Je souhaite à tous un bon retour dans vos familles respectives.

Que Dieu bénisse le Burkina Faso !

Je vous remercie !